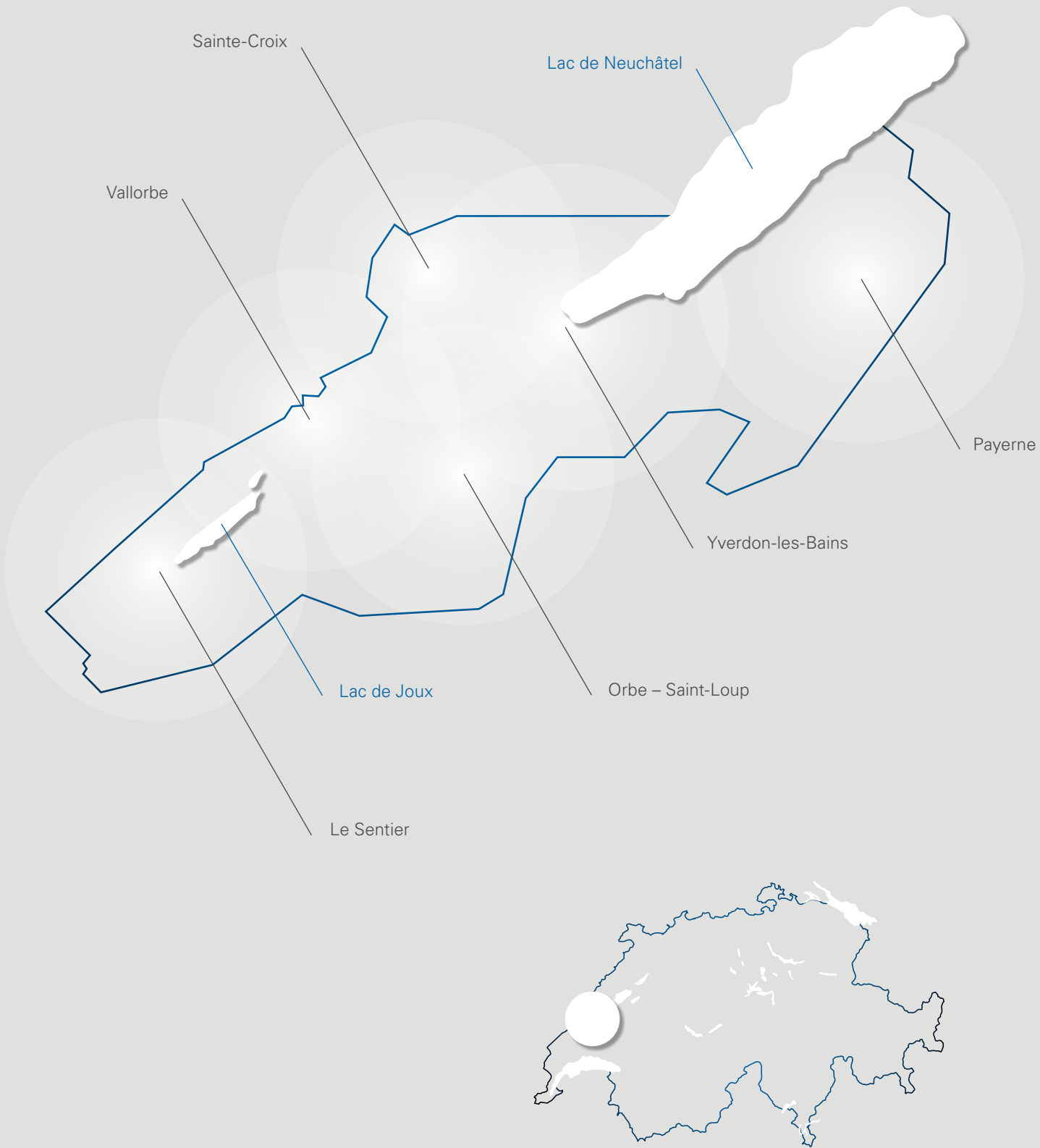




AMBULANCES

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES



02	Historique Réunification des cinq bases d'ambulances
05	Le mot du président Les réflexions ont porté leurs fruits
06	Le mot du directeur Année de tous les défis
08	Organigramme
10	Activités Base d'Yverdon-les-Bains
11	Activités Base de Payerne
12	Activités Base de Saint-Loup et de la vallée de Joux
13	Activités Base de Sainte-Croix
14	Qualité IAS Les critères de reconnaissance IAS des services de sauvetage
17	Formation La relève de demain
18	Comptes Bilan – Comptes de profits et pertes – Répartition des coûts
19	Organe de révision BFB Fidam



84

Collaborateurs

6 042

Interventions

7,7

Budget (millions)

6

Bases

150 000

Habitants
(bassin de population)

Réunification de cinq bases d'ambulances

Les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv), l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) ainsi que le Centre de soins et de santé communautaire du balcon du Jura (CSSC) ont créé le Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSU-nvb). Cette organisation novatrice rassemble sous une même et unique direction les services des trois institutions.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2014, il incombait à chaque hôpital de gérer son propre service d'ambulances. Face à l'évolution démographique et à l'étendue du territoire à desservir, la collaboration entre les trois institutions donne ainsi la masse critique nécessaire favorisant des effets de synergie et d'efficacité dans la région nord-vaudoise et broyarde.

Philippe Michel – Directeur du CSU-nvb



EHNv

Plusieurs étapes ont été réalisées afin de pouvoir aboutir à la création de la fusion du CSU-nvb. Jusqu'en 2001, l'organisation et l'exploitation du service d'ambulance étaient assurés par la police municipale d'Yverdon-les-Bains.

- Durant l'année 2002, la police a remis son mandat à l'hôpital d'Yverdon, anciennement CHYC.
- En 2004, le service d'ambulance d'Orbe est transféré à l'hôpital de Saint-Loup (resHO).
- La fusion du CHYC et de resHO sous l'entité eHnv a vu le jour en 2006.
- Avec l'arrêt dû à la pénurie d'ambulanciers, le site de Vallorbe a cessé son activité en 2011 et a donné naissance aux 1^{ers} répondants de Vallorbe.

Sous l'impulsion de la Municipalité de Vallorbe, à la suite de l'arrêt de la base d'ambulances de ce secteur et avec l'appui de la Santé publique vaudoise, il a été décidé d'appliquer le même principe que les 1^{ers} répondants de Villars-Gryon. Ce dispositif permet de renforcer la chaîne des secours et d'apporter les premiers gestes d'urgence à la population de Vallorbe et environ.

Finalement, le service d'ambulance des eHnv a connu plusieurs regroupements, ce qui favorise la fusion du CSU-nvb. Elle possède une culture du multisite et contribue à cette nouvelle intégration.



CSSC

Le service d'ambulance de Sainte-Croix a été assuré par la police municipale de 1986 à 2001. Lors de la réorganisation de police 2000, le service a été restitué à l'hôpital du balcon du Jura en 2002. Une centrale financée par la Santé publique s'est construite durant l'année 2003. L'engagement d'ambulanciers et de techniciens ambulanciers a été nécessaire afin de répondre aux exigences du règlement des urgences préhospitalières du canton de Vaud. La principale difficulté pour le site de Sainte-Croix est de rendre attractif le service au vu du nombre de missions.

Une collaboration étroite a été maintenue avec le domaine skiable des Rasses ainsi que le centre d'incendie de la région de Sainte-Croix. Le REMU (renfort médical d'urgence) mis à disposition par le CSSC, assiste le service d'ambulance avec la participation des médecins-cadres. Il intervient avec un véhicule d'urgence sur des mots clés définis au préalable par la centrale 144. Les intervenants peuvent également, si la situation l'exige, y faire appel en 2^e échelon. La REGA est sollicitée en lien avec la spécificité de la région (accident de ski, éloignement des hôpitaux universitaires où le facteur temps intervient).



HIB

L'hôpital de la Broye (Estavayer-le-Lac), secteur fribourgeois, exploitait jusqu'à la fusion du HIB (1999) un service d'ambulance géré par du personnel des urgences. L'hôpital de zone de Payerne, quant à lui, a repris l'exploitation en 1997. Les prédécesseurs étaient la police municipale de Payerne jusqu'en 1996 puis un service privé qui a duré une année.

Il incombe aux communes fribourgeoises d'assurer à leur population un service d'ambulance. L'association des communes de la Broye fribourgeoise a mandaté le HIB et participe au financement du service d'ambulance. En ce qui concerne le canton de Vaud, cette tâche revient à la contribution de l'Etat (directives relatives à la contribution de l'Etat au financement des services d'ambulances d'urgence et de sauvetage du 1^{er} septembre 2014).

La spécificité du service d'ambulance du HIB est de répondre aux exigences des cantons de Fribourg et de Vaud. Le droit d'exploiter est délivré par ceux-ci. Dans la loi fribourgeoise, un service d'ambulance doit obtenir un label qualité. L'Interassociation de sauvetage IAS (organisation faîtière), sous la forme d'un audit, accrédite le service qui en fait la demande. C'est en 2004 que le Centre de secours de la Broye (CSB) appartenant au HIB a obtenu la certification IAS. Le renouvellement s'effectue tous les cinq ans.

Les buts et missions

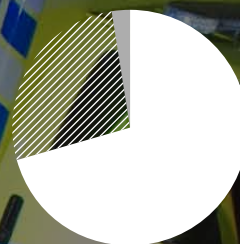
Le dispositif cantonal en matière d'urgences préhospitalières a pour but d'assurer la sécurité, la qualité et la rapidité de la prise en charge des urgences préhospitalières (règlement des urgences préhospitalières et du transport des patients du 26 janvier 2001, art. 31)

La réunification des institutions en créant le CSU-nvb, garanti le maintien des buts et missions des services d'ambulances. Elle partage également des valeurs communes (respect, savoir-être, empathie), ce qui permet de fédérer les collaborateurs envers la nouvelle structure.

NOMBRE D'INTERVENTIONS

6 042

TYPE



■ Maladie 4279
▨ Traumatisme 1612
■ Autre 151

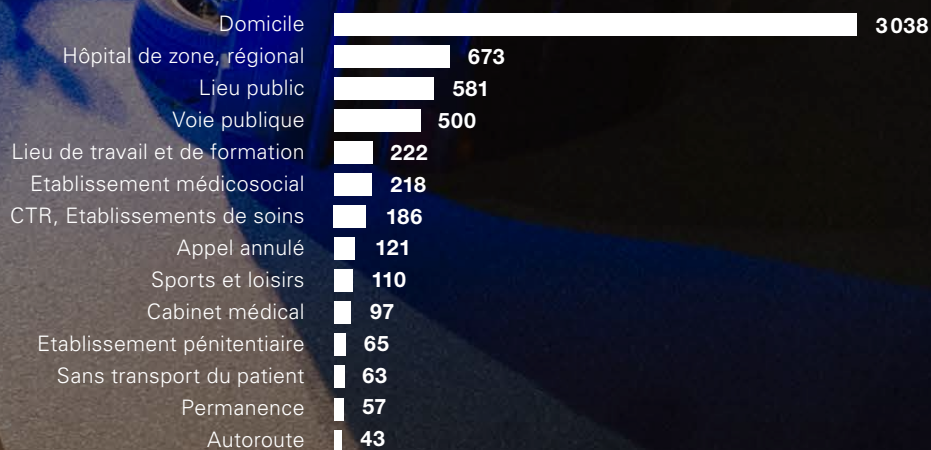
GRAVITÉ



COURBE HORAIRE



LIEU D'INTERVENTION



Les réflexions ont porté leurs fruits

Les réflexions menées en 2012 sur la réforme de la structure des ambulances du Nord vaudois et de la Broye, avec l'appui du Service de la santé publique du canton de Vaud, ont porté leurs fruits.

Pascal Cotter – Président du CSU-nvb

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye a vu le jour et est opérationnel. Il ne s'agissait pas seulement de placer le dispositif sous un seul commandement, mais bien de le fédérer dans les faits au sein d'une entité juridique unique.

Le regroupement des compétences ainsi qu'une délimitation claire de l'autonomie permet de répondre aux défis managériaux du système. Il s'agira, à l'avenir, de réfléchir aux opportunités de confier au dispositif une diversification des activités afin de répondre aux besoins des hôpitaux, des patients, mais également des professionnels.

Nos plus vifs remerciements vont à l'ensemble des collaborateurs pour leur capacité d'adaptation et leur engagement.

Le CSU-nvb dans son ensemble

Tout au long de cette année, l'ensemble du CSU-nvb a totalisé 6042 interventions dont la moitié ont eu lieu au domicile du patient. Près des 85% se situent dans les catégories primaires 1 et 2, soit des courses urgentes, avec signaux prioritaires, où le pronostic vital du patient peut être engagé (P1), soit des missions avec départ immédiat, sans signaux prioritaires, pour des cas d'urgences sans probabilité d'une atteinte des fonctions vitales (P2).

70% des interventions sont dues à des cas maladie et 25% à des cas accident. 5% sont catégorisées dans les interventions « autre », comme les préventions incendie par exemple.

La grande partie des alarmes sont transmises en moyenne entre 9h et 19h, tandis que la plage horaire la plus creuse se situe entre 4h et 5h du matin.

Année de tous les défis

L'association du Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSU-nvb) a commencé son activité au 1^{er} janvier 2014.

Philippe Michel – Directeur du CSU-nvb

La réunification de trois institutions, à savoir l'Hôpital de la Broye (HIB), le Centre de santé et de soins communautaire (CSSC) et les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv), a permis de réaliser un projet pilote. Année de tous les défis, maintien des bases, attractivité des collaborateurs, réunifications des protocoles, harmonisation du matériel et respect du budget. Une multitude d'enjeux qui permettront de démontrer l'efficacité du projet.

La réorganisation de cette région ne doit pas oublier l'enjeu principal, qui est le patient. Nous devons nous efforcer d'offrir à la population un service de qualité. Non pas lors d'intervention, par «vous êtes gentil», mais bien au contraire, par des compétences préhospitalières. Cela implique de mettre en place des indicateurs métiers (analyses de protocoles) et de direction.

Le métier d'ambulancier ou de technicien ambulancier est un secteur particulier. Nous travaillons de jour comme de nuit et souvent nous devons faire face à des situations complexes. Nous devons compter sur notre savoir-faire et savoir-être afin d'appliquer les protocoles qui permettent de prendre en charge les patients. L'équipage ambulancier est souvent seul lors d'intervention, mais peut néanmoins faire appel à la médicalisation SMUR ou REGA ainsi que les partenaires tels que police ou pom-

piers. Intervenir dans un système pluridisciplinaire demande également, de la part des collaborateurs du CSU-nvb, une grande maîtrise de communication et de respect de chacun.

Cette fusion s'est déroulée dans de bonnes conditions. La mise en place d'une direction par intérim sur les trois institutions en 2013 a favorisé une bonne approche. Elle a permis de planifier la logistique, et pas des moindres, de rassurer le personnel tout en tenant compte de l'historique de chaque secteur.

L'année 2014 a été riche en événements. Au premier janvier, le canton de Vaud a déployé un programme informatique qui s'inscrit dans une logique du dossier informatisé du patient. Ce système représente beaucoup d'avantages et les collaborateurs du CSU-nvb ont dû modifier la pratique de leur travail administratif.

Nous avons obtenu, après un audit, une reconnaissance de certification de l'IAS. Cette recertification a demandé beaucoup de ressources au vu de l'ampleur du dossier.

Une délocalisation de la base de Payerne est intervenue au 15 juillet. Elle permet de répondre aux critères de l'IAS en lien avec le respect des interventions en quinze minutes depuis l'appel jusqu'au site dans 90% des cas de priorités urgentes.

Malgré la pénurie d'ambulanciers, nous avons réussi à maintenir toutes les bases ouvertes. Le principe de réunifier tous ces services a permis aux collaborateurs d'obtenir une masse critique d'interventions. Ce qui n'était pas le cas avant, du fait que Sainte-Croix et la vallée de Joux n'avaient, heureusement pour la population, qu'un faible taux de sortie.

Le budget a été maîtrisé dans son ensemble

L'avenir du CSU-nvb s'oriente vers une meilleure répartition des forces de travail en tenant compte de la démographie de son secteur. Chaque région a sa particularité, lors d'une fusion il est important de ne pas négliger cet aspect. Ce secteur, représentant environ le quart du canton de Vaud et un cinquième du canton de Fribourg, donne toute la dimension du projet avec 150 000 habitants.

En conclusion, rien ne peut être fait sans la participation de chacun. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs de leur investissement dans ce magnifique projet pilote. La Santé publique vaudoise qui a soutenu le projet, les directions des institutions avec leur comité d'administration qui ont adhéré à celui-ci, la politique, le corps médical, sans oublier les collaborateurs du CSU-nvb, qui jour et nuit, week-ends et jours fériés, sont présents afin d'assurer professionnellement les prises en charge de nos patients.

NOMBRE DE VÉHICULES

5

Chevrolet caisson/van

2

Mercedes Sprinter

2

Ford E 350

ORGANIGRAMME

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS



Pascal Cotter
Directeur général
adj. eHnv



Vincent Buffet
Responsable
financier eHnv



**Jean-Pierre
Bosshard**
Médecin chef eHnv



Stéphane Duina
Directeur général
HIB



Yvan Fournier
Médecin chef
HIB



Thierry Monod
Directeur général
CSSC



Regina Leiggenger
Responsable MSU
SSP VD



Claude Danseizen
Médecin MSU orca
SSP VD

BUREAU

Pascal Cotter, président
Thierry Monod, vice-président
Stéphane Duina
Jean-Pierre Bosshard
Regina Leiggenger
Philippe Michel

ORGANE DE RÉVISION

BFB Fidam

DIRECTEUR



**Philippe
Michel**

COLLÈGE MÉDICAL

D^r Jean-Pierre Bosshard
D^r Yvan Fournier
D^{resse} Carole Gagnepain,
Médecin adjoint CSSC



**RESPONSABLE
D'EXPLOITATION DE BASE
PAYERNE | SMUR 225**



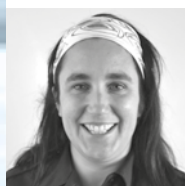
**Laurent
Pedroli**

**RESPONSABLE
D'EXPLOITATION DE BASE
YVERDON | LA VALLÉE**



**Jean-Claude
Barbezat**

**RESPONSABLE
D'EXPLOITATION DE BASE
SAINTE-CROIX | SAINT-LOUP**



**Damaris
Bourgeois**

SECRÉTARIAT



**Christelle
Fontannaz**

**PREMIERS
RÉPONDANTS 144
VALLORBE**

**RESPONSABLE
FORMATION**



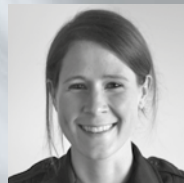
**Raphaël
Dufaux**

**RESPONSABLE
QUALITÉ**



**Jean-Luc
Bornoz**

**RÉF. HYGIÈNE/
ÉQUIPEMENTS**



**Justine
Porchet**

**RÉFÉRENT
INFORMATIQUE**



**Laurent
Scheurer**

**RÉFÉRENTE
MATÉRIEL**



**Phèdre
Santschi**

**RÉFÉRENT
PHARMACIE**



**Laurent
Vuillerme**

**RÉFÉRENT
VÉHICULES**



**Jean-Michel
Uldry**

**RÉFÉRENT
LOGISTIQUE**



**Fabrice
Perret**

Base d'Yverdon-les-Bains

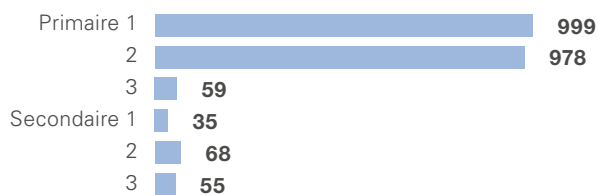
Textes de Laurent Pedrolì



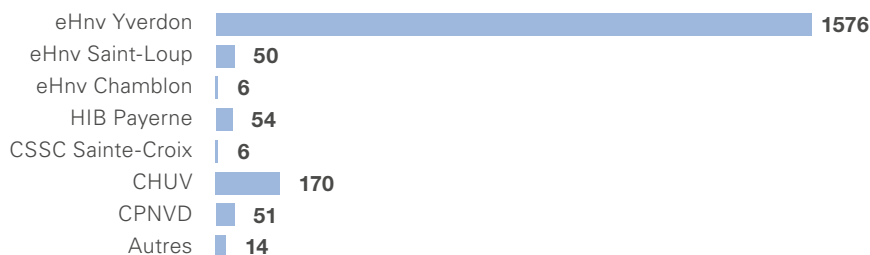
INTERVENTIONS

2194

GRAVITÉ



DESTINATIONS

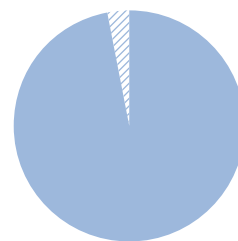


Durant cette année, les ambulances yverdonnoises sont intervenues à 2194 reprises. Les missions secondaires représentent moins de 10% des interventions.

Au mois de septembre, l'ambulance Nova 32, un Chevrolet caisson, a été malheureusement impliquée dans un accident avec une voiture dans un giratoire, lors d'une course urgente. Heureusement aucune des personnes impliquées dans cet accident n'a été victime de graves blessures. L'ambulance a quant à elle subi d'importants dégâts et n'a pas pu être réparée. Suite à cela, un nouveau véhicule a dû être commandé et sera livré courant 2015.

Avec la base de Saint-Loup, les ambulances situées à Yverdon interviennent régulièrement aux Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe. Ces interventions en milieu carcéral ont pour particularité de n'être dirigées que vers le CHUV, escortées par la police, et ce quel que soit le degré de gravité de la pathologie du patient.

PAR CANTON



Autres 3%
Vaud 97%

Base de Payerne

Textes de Laurent Pedroli



Durant cette année, les ambulances de la base payernoise sont intervenues à 1768 reprises. Les missions primaires représentant plus des trois quarts des interventions.

En 2014, la base de Payerne a connu une grande mutation avec le déménagement de ses locaux. Après plus de 15 années passées aux abords du HIB, la nouvelle centrale s'est établie dans la zone industrielle de La Boverie, près de la route de contournement, au sud de la ville.

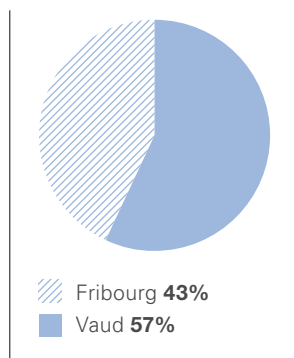
Ce changement a permis au service de gagner en efficacité en termes de délai réponse pour les interventions, ainsi qu'une optimisation du travail avec le regroupement des garages, bureaux et chambres de garde en un seul endroit.

INTERVENTIONS

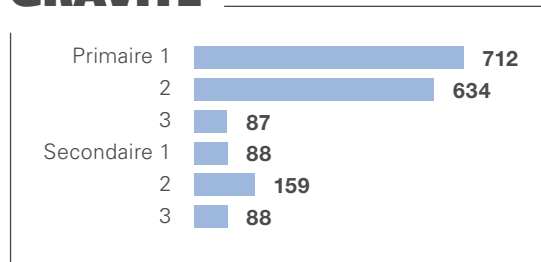
1768



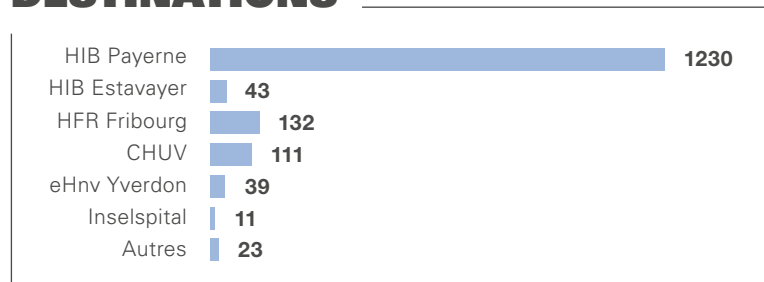
PAR CANTON



GRAVITÉ



DESTINATIONS



Base de Saint-Loup

Textes de Laurent Pedroli



Durant cette année, l'ambulance de Pompaples est intervenue à 1258 reprises. Les missions primaires représentent 95% des interventions, dont la quasi-totalité sont situées dans le canton de Vaud.

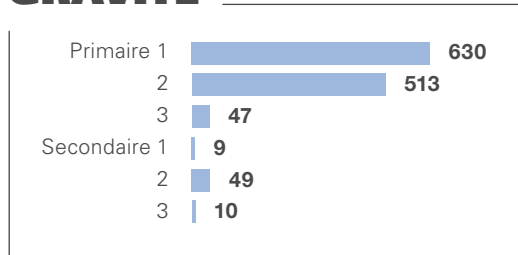
L'équipe de Saint-Loup est régulièrement appelée pour renforcer le secteur de l'Ouest lausannois lorsque toutes les ambulances sont occupées. Elle intervient également fréquemment en renfort d'Yverdon.

INTERVENTIONS

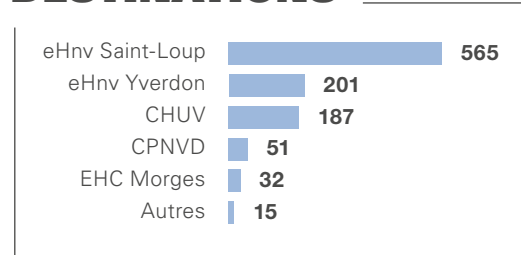
1258



GRAVITÉ



DESTINATIONS



Base de la vallée de Joux

Textes de Laurent Pedroli



INTERVENTIONS

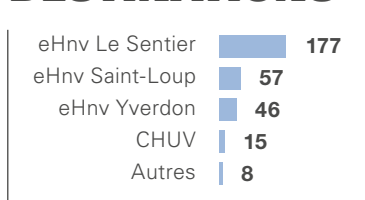
355

L'ambulance du Sentier est, quant à elle, sortie 355 fois en intervention.

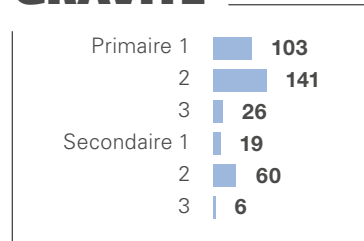
Avec la base de Sainte-Croix, Le Sentier est la base où les missions sont les moins fréquentes. Le personnel a dès lors la possibilité d'entretenir sa forme en bénéficiant d'entrées illimitées dans des salles de fitness de ces deux villages.



DESTINATIONS



GRAVITÉ



Base de Sainte-Croix

Textes de Laurent Pedroli



INTERVENTIONS 467

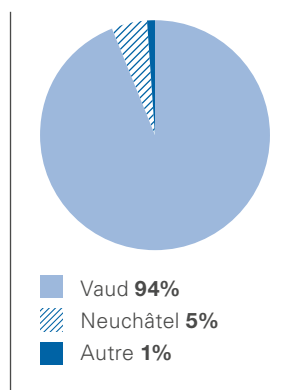
Durant cette année, l'ambulance a été sollicitée à 467 reprises. Plus de 20% de ces interventions sont des transferts inter-hospitaliers.

La base de Sainte-Croix a bénéficié d'une amélioration de ses locaux. Le garage a été séparé afin d'offrir un lieu de vie plus convivial aux collaborateurs. Des **cotubs** climatisés, comprenant 2 chambres et 2 WC, ont été installés en dessus de la centrale pour remplacer la chambre de garde mixte qui se trouvait au dernier étage de l'hôpital.

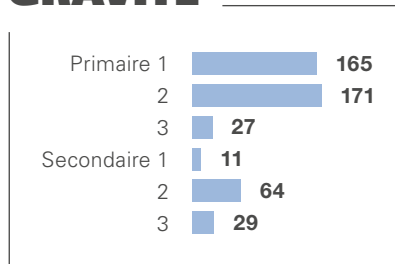
La D^{resse} Carole Gagnepain a commencé son activité en tant que médecin-conseil du service. Sa grande expérience dans le domaine préhospitalier amène une forte plus-value au REMU de la région et permet des discussions régulières avec les ambulanciers.



PAR CANTON



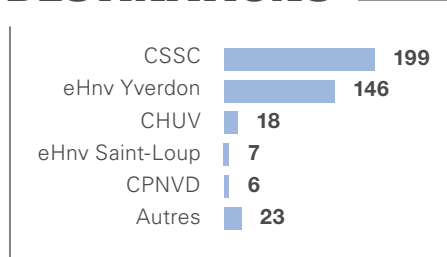
GRAVITÉ



Répondant de Vallorbe

Le secteur situé entre ses deux bases comprend également un pool de premiers répondants situé à Vallorbe. Cette équipe composée d'une dizaine de personnes intervient en 1^{er} échelon afin de prodiguer les premiers gestes dans l'attente de l'ambulance, et ce 365 jours par an. La population vallorbière a ainsi pu compter sur leur dévouement à 147 reprises durant cette année.

DESTINATIONS



Les critères de reconnaissance IAS des services de sauvetage

Dans le domaine préhospitalier en Suisse, il existe un organe faîtiériste en terme de qualité. L'Interassociation de sauvetage (IAS) est l'organisation faîtière suisse des institutions engagées dans le secourisme professionnel. L'IAS s'est constituée en association le 18 janvier 1962.

Damaris Bourgeois – Responsable d'exploitation de base, Sainte-Croix, Saint-Loup

Les buts de l'IAS selon ses statuts

- Promotion et coordination des services de sauvetage en Suisse en vue de garantir les activités de sauvetage préhospitalières
- Soutien de la formation de base, de la formation continue et postgrade des personnes qui travaillent dans des services de sauvetage
- Promotion de l'assurance qualité dans le domaine du sauvetage
- Soutien des mesures préventives en vue d'éviter des situations d'urgence
- Plate-forme en vue de dégager des consensus en toutes matières concernant le sauvetage

La démarche de qualité initiée par le Service de la santé publique du canton de Vaud (SSP) et coordonnée par l'Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances (ARESA) a pour but d'entreprendre et d'étendre cette démarche d'amélioration de la qualité à tous les services d'ambulances vaudois.

Au vu de la particularité du CSU-nvb, intercantonal, il doit également répondre à la législation des cantons de Vaud et de Fribourg. Pour obtenir le droit d'exploiter en ce qui concerne la partie fribourgeoise, nous devons répondre aux critères de l'IAS afin d'être accrédités par leur label. A ce jour, le CSU-nvb a été recertifié fin 2014.

Ce système progresse grâce à un groupe de travail qui définit et développe la gestion de la qualité avec des indicateurs.

L'évaluation du travail accompli par cette équipe permet et encourage l'adoption mutuelle des « meilleures pratiques » pour les collaborateurs sur chaque base. La progression de chaque indicateur est revue et analysée une fois par mois lors de séances d'état-major.

Mesure et amélioration de la qualité au CSU-nvb

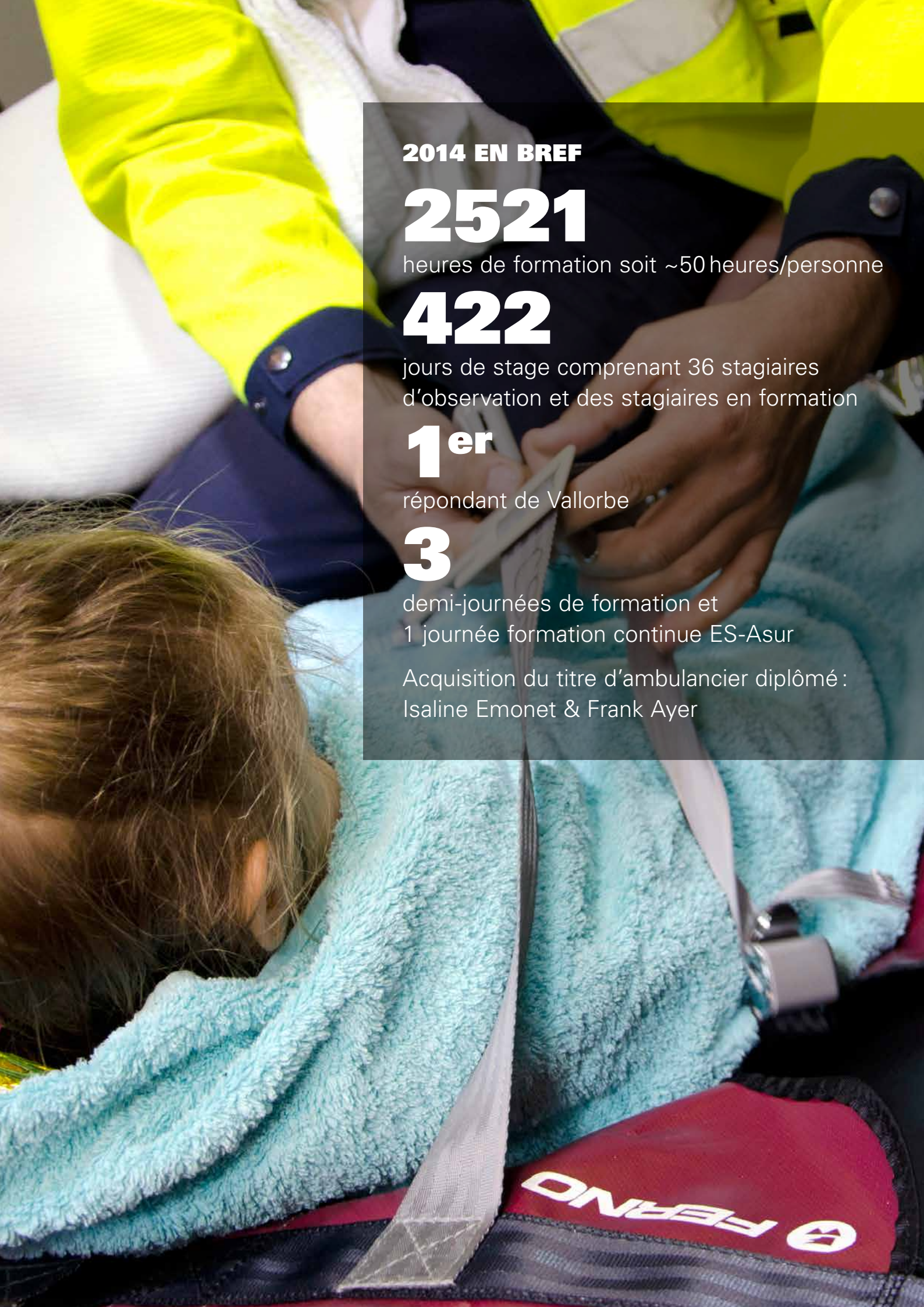
L'objectif est de créer un système permanent d'amélioration de la qualité basé sur la documentation de ses indicateurs.

Le plan de mesures comprend aujourd'hui les indicateurs de direction suivants:

- Tableau de bord des interventions avec statistiques dont un des plus importants : délai réponse
- Nombres de courses 2013-2014
- Tableau de bord avec les emplois plein temps (EPT) et les heures : contrôle budgétaire des salaires
- Turnover :
départ – arrivée du personnel
- Absentéisme :
maladie – accident du personnel
- Plaintes et gestion

En finalité, afin de pouvoir conduire un tel projet pilote, il est indispensable d'avoir une structure bien cadrée par des objectifs atteignables et modifiables pour assurer la promotion de la qualité.





2014 EN BREF

2521

heures de formation soit ~50 heures/personne

422

jours de stage comprenant 36 stagiaires
d'observation et des stagiaires en formation

1^{er}

répondant de Vallorbe

3

demi-journées de formation et
1 journée formation continue ES-Asur

Acquisition du titre d'ambulancier diplômé :
Isaline Emonet & Frank Ayer

La relève de demain

A la suite de la réunification des différentes structures qui composent le CSU-nvb, le challenge a été de rassembler et d'unifier les pratiques concernant la formation. Les différents points constituant le secteur formation ont pu être mis en avant afin d'obtenir une organisation qui soit en adéquation avec les exigences tant cantonale que de l'organisation faîtière IAS et également des écoles de formation ambulancière romandes.

Raphaël Dufaux | Responsable formation

La structure de la formation du CSU-nvb se compose de plusieurs branches qui instaurent une harmonie dans une entreprise qui se veut avec un fort potentiel formateur. Ainsi, nous retrouvons des structures telles que la formation continue interne vaudoise, stagiaires, 1ers répondants de Vallorbe et une partie système qualité.

Au niveau de la formation continue interne, nous avons organisé deux journées de formation consacrées aux ambulanciers du service et certains partenaires, notamment le Smur d'Yverdon. Ces journées ont eu pour thèmes «Les brûlures et intoxications» et «La pédiatrie». En plus de ces journées, nous avons, avec notre collège médical, la possibilité de participer à des discussions de cas qui nous permettent d'interagir sur des problèmes que nous aurions rencontrés lors d'interventions.

Au sein du canton de Vaud, les ambulanciers doivent effectuer deux journées de formation supplémentaires prises en charge par le canton. Un catalogue de formation est mis en place par l'école d'ambulanciers ES-Asur qui nous laisse un choix vaste de thèmes intéressants.

L'entreprise se veut formatrice et ainsi, nous envoyons chaque année des collaborateurs en formation au sein de l'école ES-Asur. Ainsi, en 2014, nous avons onze personnes qui se retrouvaient sur les bancs d'école afin de devenir ambulanciers diplômés. En plus de cela, nous avons accueilli 14 stagiaires des deux écoles romandes qui représentent environ 380 jours de stage répartis sur les trois sites d'Yverdon, Saint-Loup et Payerne.

Afin de garantir un niveau de prise en charge en concordance avec les standards, nous effectuons un contrôle qualité pour des interventions qui nécessitent une prise en charge médicamenteuse de la part des ambulanciers. Pour ce faire et conjointement avec les médecins-conseils, nous contrôlons ces interventions afin de pouvoir réagir dans un souci d'amélioration.

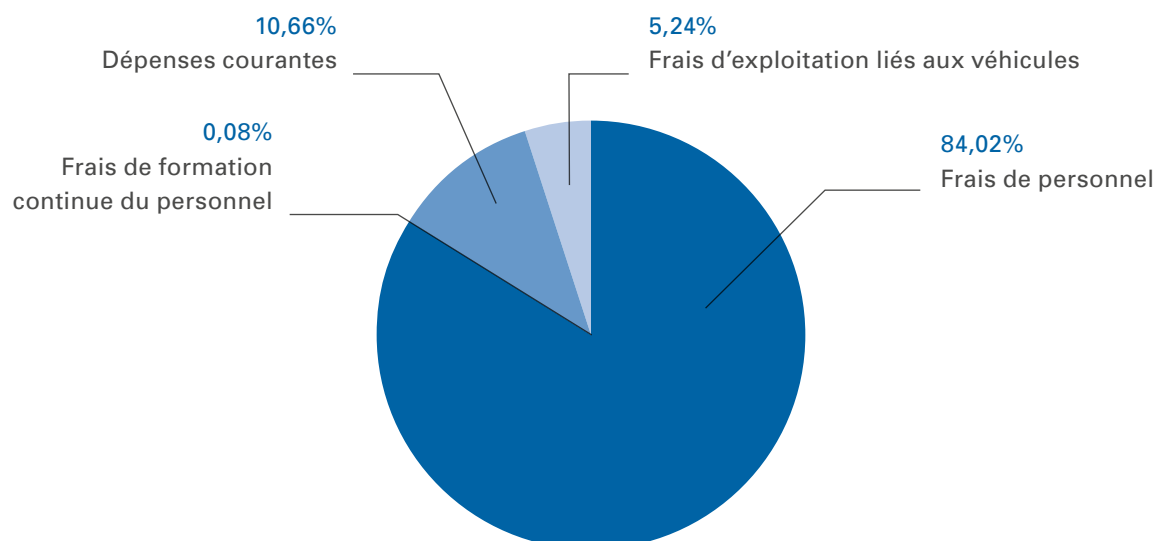
Bilan au 31 décembre 2014

Actif	Montants en KCHF	Passif	Montants en KCHF
Mobilisé		Fonds étrangers	
Disponible	384	Court terme	1 415
Réalisable	1 283	Comptes de régularisation	280
Comptes de régularisation	28		
Total de l'actif	1 695	Total du passif	1 695

Comptes de profits et pertes

	Montants en KCHF
Charges et produits d'exploitation	
Produits d'exploitation	8 536
Salaires et charges sociales	6 639
Autres charges d'exploitation	1 145
Charges d'exploitation	7 784
Résultat d'exploitation de l'exercice sans les investissements	752
Résultat d'exploitation de l'exercice avec les investissements	752
Résultat de l'exercice avant affectation	752
Correction subvention	-752
Résultat de l'exercice après affectation	0

Répartition des coûts



BfB Fidam révision SA
Y-PARC – Swiss Technopole
Rue Galilée 15
CH-1400 Yverdon-les-Bains

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfbvd.ch

BfB

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale
**Association Centre de secours et d'urgences
du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB)
Yverdon-les-Bains**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de l'Association Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB) pour le premier exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 20 juin 2015

BfB Fidam révision SA



Vincent Vocat
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Alexia Gysler
Expert-réviseur agréée

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte d'exploitation

Impressum

Coordination et rédaction – CSU-nvb, Philippe Michel, Pascal Cotter,
Laurent Pedroli, Damaris Bourgeois, Raphaël Dufaux

Conception et réalisation – Synergies.ch

Impression – Artgraphic Cavin SA



CSU-nvb – Rue d'Entremont 11 – 1400 Yverdon-les-Bains
T 024 424 52 44 – F 024 424 43 71 – info@csu-nvb.ch – www.csu-nvb.ch